

**Arrondissement de Verdun**

**Intersection du boulevard Champlain et de la rue Galt**

Madame,  
Monsieur,

La Ville de Montréal entreprendra, dans les semaines à venir, des travaux de mise aux normes des feux de circulation à l'intersection du boulevard Champlain et de la rue Galt.

**Durée et horaire des travaux**

- À partir de la semaine du 15 août 2016, pour une durée approximative de six semaines, si les conditions météorologiques le permettent
- Du lundi au vendredi entre 7 h et 17 h
- Possibilités le soir, la nuit et les fins de semaine

**Maintien de la circulation**

Lors de l'installation des feux de circulation, l'entrepreneur occupera une voie adjacente au trottoir ou au mail central, d'un seul côté de la rue à la fois.

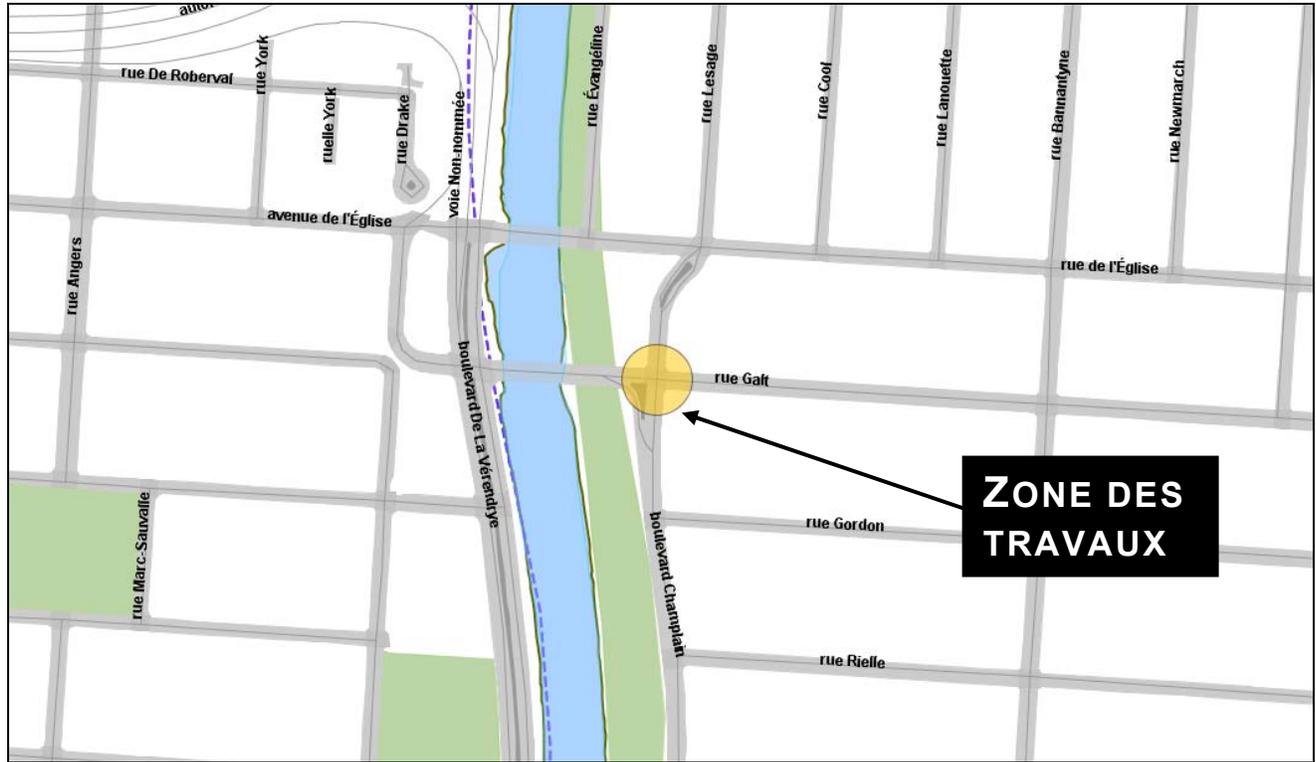
Afin d'éviter de perturber davantage la circulation des véhicules, une voie de circulation sera maintenue en opération pour chaque direction en tout temps.

**Mesures de mitigation générales**

- Les mouvements de circulation permis aux intersections seront maintenus tout au long des travaux. Les résidents et commerçants auront normalement accès à leur propriété.
- Les piétons et les cyclistes pourront circuler en toute sécurité dans le secteur.

La Ville est consciente des inconvénients que ces travaux peuvent causer et elle prend toutes les mesures nécessaires pour en minimiser les impacts. Elle vous remercie de votre précieuse collaboration.

► **Carte au verso**



## Renseignements



Ligne Info-travaux : **514 872-3777**, entre 8 h 30 et 16 h 30.



[www.ville.montreal.qc.ca/chantiers](http://www.ville.montreal.qc.ca/chantiers)



[www.twitter.com/Mtl\\_Circulation](https://www.twitter.com/Mtl_Circulation)



Pour signaler des situations à tout autre moment, composez le **311** en mentionnant qu'il s'agit de travaux réalisés par la **Direction des infrastructures de la Ville de Montréal**.